



Oran le 15/04/2014

Objet : Préavis de grève

Monsieur l'Ambassadeur,

Voilà une année que nous avons fait grève afin d'attirer votre attention sur, notamment, l'insuffisance de nos rémunérations. Depuis, nous n'avons vu aucune amélioration de nos salaires et n'avons jamais été informés de l'évolution des éventuelles discussions avec Paris sur nos revendications salariales.

C'est pourquoi nous déposons un préavis de grève du 4 mai au 8 mai 2014.

Nos revendications sont les suivantes :

- une augmentation des salaires afin que nous puissions vivre décemment,
- des promotions/reclassements pour les recrutés locaux d'Oran qui ont encore été oubliés en 2014,
- une nouvelle grille des salaires plus équitable sur le plan fonctionnel mais aussi salarial,
- avant 2010, 2 salaires par an étaient versés en euros aux recrutés locaux mono algériens. Nous demandons que cela soit rétabli.

Par ailleurs, l'accord-cadre relatif au dialogue social (http://intranet.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Accord_cadre_4_juillet_2008.pdf) prévoit que la CCL doit être tenue informée en cas, entre autres, de recrutements, de reclassements, de revalorisations salariales individuelles, des demandes de formation, de fin de contrat ... nous demandons donc, pour chacun des cas prévus dans le paragraphe Attributions de cet accord-cadre, à être réunis en CCL pour discussions et avis

Nous restons bien entendu ouverts à la discussion et sommes à votre disposition pour vous rencontrer afin de trouver ensemble une solution durable à ces revendications qui durent depuis 2010.

Recevez, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de notre parfaite considération.

Pour la section CFDT-MAE ORAN

*Secrétaire BOUDJELLAL Douriya
Secrétaire adjoint GASMI Samir
Trésorier OUISSI Abdelkader*

*Copie à : M. Gérard MENARD, Consul général de France à Oran
DRH Paris
CFDT MAE*